

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE

DOCUMENTS DE SÉANCE

Library Copy

1960-1961

16 NOVEMBRE 1960

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

DOCUMENT 85

Rapport

fait au nom de la

commission de l'association des pays et territoires d'outre-mer

et de la

délégation chargée d'une mission d'étude et d'information
dans certains pays et territoires associés d'outre-mer

sur

les problèmes économiques relatifs à l'association de la Communauté
avec les pays et territoires d'outre-mer examinés au cours
de la deuxième mission d'étude et d'information

par

M. A. De Block
Rapporteur

Library Copy

Par sa résolution en date du 31 mars 1960, l'Assemblée a constitué une commission temporaire spéciale dénommée « délégation de l'Assemblée parlementaire européenne chargée d'une mission d'étude et d'information dans certains pays et territoires d'outre-mer ».

La délégation, composée de 13 membres, s'est rendue du 31 mai au 20 juin 1960 dans les pays et territoires associés suivants :

- Département d'outre-mer de la Réunion : 1^{er}-4 juin ;
- République malgache : 5-14 juin ;
- Somalia (alors sous administration de tutelle de l'Italie) : 15-18 juin ;
- Côte française des Somalis : 19 juin.

Au cours de sa mission, la délégation a rencontré les personnalités responsables des pays et territoires visités et a tenu une quinzaine de réunions de travail.

M. A. De Block a été désigné comme rapporteur pour les problèmes économiques.

La délégation s'est réunie le 24 octobre 1960 à Bruxelles et le 5 novembre 1960 à Milan pour examiner et approuver le rapport de M. De Block.

Étaient présents : MM. W. Scheel, président, G. Moro, vice-président, A. De Block, rapporteur, J. Bernasconi, H. Geiger, H. Kopf, M. Pedini, A. Peyrefitte.

Conformément au dernier alinéa de la résolution du 31 mars 1960 de l'Assemblée parlementaire européenne, la commission de l'association des pays et territoires d'outre-mer a examiné, au cours de ses réunions du 24 octobre à Bruxelles et du 5 novembre à Milan, les résultats de la mission d'étude et d'information en ce qui concerne les problèmes économiques que pose l'association de la Communauté avec les pays et territoires d'outre-mer. Elle a adopté le présent rapport à l'unanimité.

Étaient présents : MM. W. Scheel, président, R. Carcassonne, vice-président, A. De Block, rapporteur, A. Armengaud, J. Bernasconi, suppléant Chr. de la Malène, L. Briot, suppléant E. Corniglion-Molinier, R. Charpentier, R. De Kinder, suppléant F. Dehousse, J. Duvieusart, H. Geiger, H. Kopf, L. Metzger, G. Moro, G. M. Nederhorst, suppléant Van der Goes van Naters, M. Pedini, suppléant T. Longoni, A. Peyrefitte, S. A. Posthumus, suppléant H. Kalbitzer, M. Schmidt, A. Storch, suppléant J. Illerhaus, G. Thorn, suppléant Ch. Janssens, et J. Vial.

Sommaire

	Page		Page
Introduction	1	b) La pêche	7
		c) La production minière	7
<i>Première partie</i>		d) La production industrielle	8
<i>Les problèmes économiques des pays visités</i>		e) L'infrastructure	9
Chapitre I — L'île de la Réunion	1	Chapitre III — La république de Somalia	10
1. Les données de base de l'économie réunionnaise	1	1. Les données de base de l'économie somalie	10
a) Les données géographiques et démographiques	1	a) Les données géographiques et démographiques	10
b) L'activité économique	2	b) Les données économiques	10
c) Les données financières	2	c) Les données financières	10
2. Les problèmes actuels de l'économie réunionnaise	2	2. Les problèmes actuels de l'économie somalie	11
a) Le sucre	2	a) L'agriculture	11
b) L'agriculture en dehors du sucre	3	b) L'élevage	11
c) Les autres secteurs économiques	3	c) L'infrastructure	12
d) L'aide financière	4	d) L'industrie	12
Chapitre II — La République malgache	4	e) Les rapports économiques avec l'extérieur et la fusion avec le Somaliland ex-britannique	12
1. Les données de base de l'économie malgache	4	Chapitre IV — La Côte française des Somalis	13
a) Les données géographiques et démographiques	4	1. Les données de base de l'économie de la Côte française des Somalis	13
b) L'activité économique	5	a) Les données géographiques et démographiques	13
c) Les données financières	5	b) Les données économiques	13
2. Les problèmes actuels de l'économie malgache	5	c) Les données financières	13
a) L'agriculture et l'élevage	5	2. L'évolution du port de Djibouti	13
i) L'agriculture vivrière	5		
ii) Les cultures industrielles	6		
iii) L'élevage	7		

Suite page 3 de la couverture

RAPPORT
sur les problèmes économiques
relatifs à l'association de la Communauté avec les pays et territoires d'outre-mer,
examinés au cours de la deuxième mission d'étude et d'information
par M. A. De Block

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

A l'issue de ses délibérations sur les résultats de la deuxième mission d'étude et d'information dans certains pays et territoires associés d'outre-mer, votre commission a l'honneur de présenter le rapport suivant.

INTRODUCTION

Les résultats de la mission d'étude et d'information effectuée en été 1959 dans le centre de l'Afrique ont confirmé la nécessité et l'utilité d'autres missions d'étude et d'information dans les pays et territoires d'outre-mer associés.

Ainsi, conformément à une résolution adoptée par l'Assemblée parlementaire européenne le 31 mars 1960, une délégation s'est rendue dans certains pays et territoires associés situés au flanc oriental de l'Afrique.

Le présent rapport a pour but d'exposer les problèmes économiques que pose la réalisation de l'association à la Réunion, à la République malgache, à la Somalie (alors sous tutelle italienne) et à la Côte française des Somalis.

Nous n'entendons nullement analyser la politique économique suivie par ces pays, politique qui n'est pas de notre ressort; les problèmes économiques sont étudiés sous l'angle de l'association et en tenant compte des possibilités d'aide que peut fournir la Communauté économique européenne à ces pays.

Les pays que la délégation a visités en juin 1960 présentent chacun des caractéristiques particulières et se distinguent entre eux d'une manière tellement prononcée qu'il a paru préférable de traiter *dans une première partie*, dans des chapitres distincts, les problèmes économiques de chacun d'entre eux avant d'aborder *dans une seconde partie* des considérations de caractère plus général sur l'avenir de la coopération entre la Communauté européenne, d'une part, et les pays associés d'Afrique et la République malgache, d'autre part.

PREMIÈRE PARTIE

LES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES DES PAYS VISITÉS

CHAPITRE I

Ile de la Réunion

1. *Les données de base de l'économie réunionnaise*

L'île de la Réunion est un département d'outre-mer faisant partie intégrante de la République française. Sa structure administrative est sensiblement la même que celle d'un département métropolitain. Elle est administrée par un préfet, élit un conseil général et envoie trois députés et deux sénateurs au Parlement français.

Cependant, par sa situation économique et financière, ce département d'outre-mer se distingue considérablement des unités administratives de même nom situées en France.

L'île reçoit des subventions provenant du F.I.D.O.M. (1). Son économie est encore peu développée. Beaucoup de problèmes qu'on y rencontre se retrouvent dans les pays d'outre-mer en voie de développement.

a) *Les données géographiques et démographiques*

La Réunion est une île au sud de l'océan Indien dont la superficie est de 2 511 kilomètres carrés, ce qui correspond à peu près à l'étendue du grand-duché de Luxembourg.

La population s'élève à plus de 330 000 habitants (2), soit une densité de 131 personnes par kilomètre carré. Cependant, la situation démographique est beaucoup plus inquiétante si l'on

(1) F.I.D.O.M. : Fonds d'investissement pour les départements d'outre-mer.

(2) A l'origine, l'île était inhabitée. Les premiers immigrants étaient des blancs dont les descendants forment encore une partie de la population.

considère que plus de 85 % de la population sont concentrés sur une bande côtière et que la population s'accroît chaque année d'environ 10 000 personnes.

L'intérieur de la partie septentrionale de l'île est couvert par un massif de montagnes s'élevant à plus de 3 000 mètres. Au sud, se trouve un volcan toujours en activité. Les possibilités qu'offre la configuration géographique à l'agriculture et à l'habitation sont très restreintes.

La partie nord et nord-est de l'île connaît des précipitations régulières et abondantes. Le sud et le sud-ouest, dénommés « partie sous le vent », ne connaissent guère de pluie pendant la moitié de l'année. Ajoutons que la Réunion est périodiquement ravagée par les cyclones de l'océan Indien.

b) *L'activité économique*

La distance de 11 000 kilomètres à vol d'oiseau qui sépare la Réunion, département d'outre-mer, de la France et de l'Europe ne permet guère l'intégration de l'économie réunionnaise dans l'économie française ou européenne. On peut donc penser que la Réunion sera toujours un département à caractère particulier, incomparable aux autres départements français. En conséquence, on doit s'efforcer, dans la mesure du possible, à renforcer l'économie propre de l'île.

L'île ne possède pas de ressources du sous-sol, ni d'autres matières premières, sauf celles produites par l'agriculture. On n'y trouve pas non plus les conditions nécessaires à l'implantation d'une industrie de quelque importance (nombre relativement trop faible de la population pour constituer un débouché suffisamment large, éloignement d'autres débouchés, absence d'énergie abondante et bon marché, etc.).

L'activité économique se limite donc pratiquement à l'agriculture dont la plus grande partie se concentre sur la canne à sucre. La Réunion est donc un pays de monoculture.

La canne à sucre domine toute la vie économique de l'île. Elle intervient dans les exportations (1959) pour 80 %, alors que la vanille fournit 3,5 % et les plantes à essence 15,5 % du total des exportations.

Les produits de consommation les plus importants, comme le riz, le blé, la viande, etc., doivent être importés. La raison de cette orientation unilatérale de l'économie réunionnaise réside, d'après les déclarations qui nous ont été faites sur place, dans la résistance de la canne à sucre aux effets du cyclone.

De l'avis d'experts locaux, d'autres cultures tropicales ne pourraient exister dans les conditions climatiques et météorologiques qui caractérisent la Réunion.

Pour la couverture de ses besoins, tant en biens de consommation qu'en biens d'équipements, elle dépend pratiquement des importations de la France ou d'autres pays de la Communauté française. Aussi la balance commerciale accuse-t-elle un très fort excédent des importations par rapport aux exportations : en 1959, les exportations de la Réunion s'élevaient à 7,1 milliards de francs C.F.A. (28,4 millions de dollars), alors que les importations atteignaient 11,1 milliards de francs C.F.A. (44,4 millions de dollars) ⁽¹⁾. Certes, la valeur des exportations s'est plus ou moins régulièrement accrue au cours des dernières années, néanmoins les importations ont augmenté à un rythme encore plus rapide ⁽²⁾.

c) *Les données financières*

Les services administratifs de l'île n'ont pas pu nous fournir des chiffres concernant le revenu national et son évolution. Tout indique, cependant, qu'il est peu élevé et que de grands efforts sont nécessaires pour pouvoir l'augmenter. Il n'est pas besoin de souligner les conséquences qui en découlent pour une amélioration du niveau de vie de la population.

Le budget est le reflet de la balance commerciale ; les dépenses (5,6 milliards de francs C.F.A., soit 22,4 millions de dollars en 1959) dépassent largement les recettes (3,6 milliards de francs C.F.A., soit 14,4 millions de dollars en 1959). Il est vrai que les recettes augmentent constamment depuis 1956, mais les dépenses s'accroissent encore plus rapidement. En d'autres termes, bien que les efforts des entreprises privées et des pouvoirs publics en vue d'accélérer le développement économique de l'île se traduisent chaque année par une augmentation des recettes publiques et des comptes de dépôt dans les banques et caisses d'épargne, les ressources propres de l'île (il faut prendre en considération une exportation des profits vers la métropole) continuent à rester insuffisantes pour assurer l'essor économique voulu et, par là, l'élévation du niveau de vie de la population. L'assistance de la France et de la Communauté européenne est indispensable pour pouvoir atteindre ce but.

2. *Les problèmes actuels de l'économie réunionnaise*

a) *Le sucre*

La production se situe actuellement aux environs de 200 000 t par an. Elle pourrait être aug-

⁽¹⁾ Voir annexe I : Balance commerciale de la Réunion en 1959.

⁽²⁾ Il convient d'observer que cette situation déficitaire de la balance commerciale n'est pas anormale pour un pays en voie de développement. Dans le cas de la Réunion, elle est cependant assez inquiétante si l'on tient compte de la situation économique dans son ensemble (surpopulation, sous-emploi, monoculture).

mentée par l'emploi de variétés nouvelles, la lutte contre les maladies et un approvisionnement plus régulier en eau de certaines plantations. Les experts réunionnais estiment en effet que, en un laps de temps relativement court, la production pourrait être accrue de 40 à 50 000 t par an. Cette augmentation donnerait, de l'avis des responsables réunionnais, la possibilité à l'économie de l'île d'accroître ses recettes et de créer de nouveaux emplois pour la population.

Deux questions se posent en cas d'augmentation de la production sucrière.

— Combien d'ouvriers trouveront du travail, compte tenu de l'augmentation de la productivité?

— Comment trouver de nouveaux débouchés?

Pour l'instant, la France garantit l'écoulement d'une quantité de 180 000 t de sucre réunionnais sur son marché intérieur. L'excédent, qui s'élève actuellement à 20 000 t environ, serait alors de 60 ou 70 000 t pour l'écoulement desquelles l'industrie sucrière réunionnaise rencontre déjà maintenant et rencontrerait, en cas d'augmentation encore davantage de difficultés sur le marché mondial. On sait combien le marché mondial du sucre est influencé par toute une série de mesures et d'interventions, ce qui fait que le cours du sucre vendu librement sur le marché mondial a un caractère artificiel. Il n'y a nul besoin de revenir là-dessus. Toutefois, sans vouloir rechercher les solutions à l'échelle mondiale, qui devraient tenir compte également de l'activité du Conseil international du sucre à Londres, il paraît normal et possible de résoudre le problème de l'écoulement de la production actuelle et future de l'industrie sucrière réunionnaise dans le cadre du Marché commun. Toutefois, il convient de ne pas perdre de vue les problèmes que pose la production sucrière croissante dans d'autres pays neufs. Si l'on considère que la consommation totale du sucre dans la Communauté s'élève actuellement à plus de 5 millions de tonnes et qu'elle a tendance à croître encore, la quantité relativement faible produite par la Réunion pourrait facilement être absorbée par ce grand marché de près de 170 millions de consommateurs. Mentionnons cependant que la production sucrière de certains pays de la Communauté dépasse les besoins, ce qui les oblige à vendre le surplus sur le marché libre.

Certes, on doit se poser la question de savoir dans quelle mesure la canne à sucre doit rester l'unique produit d'un pays comme la Réunion. Il est vrai que la canne à sucre, résistant aux cyclones, paraît tout indiquée pour cette île. Néanmoins, d'autres régions du monde ravagées périodiquement par des cyclones ne se bornent pas à la culture de la canne. Il ne nous est pas possible d'avancer des propositions et des suggestions à ce sujet, mais il conviendrait d'étudier les possibilités

d'autres productions, qui diminueraient le caractère unilatéral de l'économie réunionnaise et la rendraient moins vulnérable aux aléas de la conjoncture mondiale.

b) *L'agriculture en dehors du sucre*

Les *essences de parfums* de plantes, telles que le vétiver et le géranium, complètent les produits exportés par la Réunion.

Il est vrai qu'ils contribuent, d'une manière non négligeable, aux recettes du département. Toutefois, on ne peut guère espérer que la culture de ces plantes et le volume des ventes des essences connaîtront une expansion importante. Outre la mode, qui peut faire varier la demande de certaines essences de parfums, il faut également compter avec les produits synthétiques ou les produits de substitution dont l'emploi ne cesse de croître.

L'augmentation des *cultures vivrières* et de l'élevage paraît, en revanche, très souhaitable. En effet, l'alimentation de la population réunionnaise est assurée dans sa grande majorité par l'importation. Certes, le riz, qui est l'aliment de base de la Réunion, ne peut y être produit, mais la pomme de terre et toute une gamme de variétés de légumes pourraient contribuer d'une manière grandissante à l'approvisionnement de la consommation locale.

Mentionnons encore que, depuis quelque temps, l'on se livre à des essais afin de déterminer si la culture du thé est possible et rentable à la Réunion. Si ces essais donnaient des résultats positifs et permettaient la production d'une quantité exportable du thé, le caractère peu varié des exportations pourrait ainsi être atténué. Cependant, le marché mondial du thé est assez peu élastique, quoiqu'on puisse espérer que les quantités produites par la Réunion, relativement faibles par rapport à la production mondiale, pourraient trouver des débouchés dans les pays européens (Pays-Bas, Allemagne).

L'élevage de porcins, qui paraît particulièrement indiqué, a souffert au cours des dernières années des ravages causés par la maladie de Teschen. L'aboutissement des recherches d'une race porcine résistante à cette maladie devrait permettre non seulement d'assurer une alimentation plus équilibrée, mais en même temps de diminuer certains postes d'importation et de contribuer ainsi à équilibrer la balance commerciale. L'élevage du gros bétail n'est guère important dans l'île. Il semble que les possibilités pour en augmenter l'importance sont restreintes.

c) *Les autres secteurs économiques*

En premier lieu, il convient de mentionner *l'infrastructure* pour l'amélioration de laquelle de grands efforts ont déjà été accomplis depuis la fin de la guerre.

Toujours est-il que la région montagneuse de l'intérieur, dont la population se consacre notamment à la production de légumes et fruits et à l'élevage de porcs et de volailles, est très mal reliée aux centres de consommation. De la route circulaire qui longe la côte, un dernier tronçon au nord-ouest de l'île n'est pas encore achevé.

L'approvisionnement régulier en eau constitue un très grand problème, notamment pour toute la région « sous le vent ». La délégation a pu constater combien il serait souhaitable que de rapides progrès puissent être faits en ce domaine. Sa solution présente un intérêt à la fois économique et social.

Les conditions pour une production d'énergie à bon marché ne sont pas très favorables. Il n'existe aucune ressource de combustibles minéraux. L'énergie volcanique, qui semblerait tout indiquée pour être exploitée, ne se prête pas non plus à une utilisation économique. On doit donc se borner à l'exploitation des forces hydrauliques dont la mise en valeur est loin d'être achevée. Le restant des besoins doit être couvert par des importations de combustibles liquides.

En cas de création d'une *petite industrie*, il ne pourrait s'agir que d'un petit nombre d'entreprises bien organisées et outillées, afin de pouvoir supporter la concurrence des produits importés.

Nous pensons qu'une étude de cet ensemble de problèmes pourrait indiquer les possibilités qui existent et l'orientation des travaux éventuellement à entreprendre.

L'île dispose d'une main-d'œuvre intelligente et laborieuse qui ne demande qu'à être employée. Toujours est-il que les possibilités de travail — comme il ressort des considérations qui précèdent — demeurent très restreintes. C'est pourquoi, durant son séjour à la Réunion, la délégation, à plusieurs reprises, a pu entendre que l'on envisagerait une émigration d'une partie de cette main-d'œuvre disponible vers la France et éventuellement vers d'autres pays caractérisés par une pénurie de main-d'œuvre. C'est là une solution que l'on n'adopte qu'à contrecœur et en dernier ressort. Il faudra, à notre avis, épuiser toutes les autres possibilités de stimuler le développement économique de l'île et d'augmenter son revenu national, afin de créer de meilleures conditions de vie et de travail pour la population, avant de s'engager dans la voie de l'émigration.

Les beautés du paysage et la variété du climat — modéré sur les pentes de la montagne, chaud sur la bande côtière — incitent à penser aux possibilités du *tourisme*. Malheureusement, l'éloignement de l'île des pays susceptibles de fournir des touristes constitue un handicap quasi insurmontable; tout au plus pourrait-on compter sur un nombre limité de touristes provenant de l'île Maurice et de l'Union sud-africaine.

d) *L'aide financière*

Ce n'est pas le but de ce rapport que d'approfondir les problèmes juridiques ou politiques d'une aide du F.E.D.O.M. à la Réunion, département d'outre-mer. Nous devons, par contre, souligner que certains projets d'infrastructure mériteraient pleinement un appui de la Communauté européenne.

Une meilleure liaison du cirque de Salazie avec la région côtière paraît notamment indispensable.

Une contribution à un meilleur approvisionnement en eau de certaines parties de la région sous le vent est également un projet digne de l'assistance des institutions européennes.

D'après les informations obtenues sur place, il existe un projet d'aménagement de la région de Sainte-Rose. Un autre projet vise la construction d'une centrale hydraulique au sud de l'île. Pour autant que ces projets soient approuvés par les techniciens compétents, il serait souhaitable que le F.E.D.O.M. concoure à leur réalisation.

CHAPITRE II

La République malgache

1. *Les données de base de l'économie malgache*

Madagascar est une république indépendante et constitutionnelle disposant des mêmes institutions démocratiques que nos pays européens. La mise en œuvre de la politique économique est du seul ressort du gouvernement malgache.

La Grande Ile constitue un subcontinent dans l'océan Indien qui est séparé par le canal de Mozambique (largeur variant de 400 à 900 kilomètres) du continent africain et qui présente des caractéristiques particulières faisant qu'on doit la considérer comme un pays tout à fait à part, n'appartenant ni à l'Afrique, ni à un autre continent.

a) *Les données géographiques et démographiques*

La superficie est de 590.000 kilomètres carrés, ce qui correspond à peu près aux dimensions de la France et du Benelux réunis. La population totale est d'environ 5,3 millions d'habitants. Le taux d'accroissement de la population est très élevé et se monte à 2 à 3 %.

Du point de vue du climat et des possibilités agricoles, on peut distinguer plusieurs grandes régions, à savoir :

- *Au centre*, les hauts plateaux, avec une altitude moyenne de 1 000 à 1 400 mètres;
- *à l'est et au nord-ouest*, une bande côtière à climat tropical et aux précipitations abondantes;

- à l'ouest, un climat plus sec;
- au sud s'étend une région d'extrême sécheresse, à caractère semi-désertique.

Son éloignement de l'Europe constitue un grand inconvénient pour Madagascar, les frais de transport grevant davantage les exportations (matières premières) que les importations (biens de consommation et d'équipement).

Près de 90 % de la population vivent encore à la campagne, bien qu'on puisse observer une attraction des grands centres, notamment de Tananarive, Tamatave et Majunga.

b) *L'activité économique*

Étant donné la grande variété des climats dans les différentes zones de l'île, les possibilités agricoles sont très étendues.

Alors que sur les hauts plateaux on peut produire, à côté du riz et des arachides, la plupart des cultures européennes, la bande tropicale le long de la côte est permet toutes les cultures tropicales riches, comme le café, la vanille, le girofle, les bananes, les plantes à parfums et probablement d'autres cultures.

La côte ouest se prête à la culture des arachides et, à la condition d'être irriguée, à celle d'un coton d'assez bonne qualité.

L'élevage joue un rôle important à Madagascar. Le cheptel bovin s'élève à plus de 7 millions de têtes.

La pêche est pratiquée par une partie des populations côtières, sans avoir pu dépasser jusqu'ici une importance limitée.

L'importance de l'industrie extractive est demeurée très faible, bien qu'on ait trouvé des gisements d'un grand nombre de minerais. Seule l'exploitation du mica et du graphite paraît économique. Toutefois, la demande pour ces deux produits sur le marché mondial reste stagnante depuis plusieurs années.

Il existe un noyau d'industries de transformation : industrie textile, de tabacs et cigarettes, industrie alimentaire, manufacture de ciment, etc. Pour l'instant, son importance pour l'ensemble de l'activité économique malgache reste restreinte.

c) *Les données financières*

Les ressources, tant publiques que privées, ne pourront suffire ni à assurer le développement économique et social nécessaire, ni à augmenter d'une manière considérable le niveau de vie de la population.

Les ressources globales ont doublé depuis 1950 et le revenu annuel moyen par tête d'habitant, se montant à environ 30 000 francs C.F.A. (120 dol-

lars) en 1960 ⁽¹⁾, est plus élevé que celui d'autres pays en voie de développement. Néanmoins, la progression des recettes, tant publiques que privées, reste insuffisante par rapport à la poussée démographique et aux exigences de l'intensification de l'activité économique et de l'augmentation corrélative du niveau de vie des populations.

Les recettes fiscales totales, de 14,5 milliards de francs C.F.A. (58 millions de dollars) en 1957, ont baissé à 12,12 milliards de francs C.F.A. (48,5 millions de dollars) en 1959. Certes, la réorganisation administrative en cours peut expliquer la baisse de certains postes de recettes (par exemple la baisse des taxes de consommation qui, cependant, ont été compensées par l'augmentation des recettes douanières). Ce qui frappe surtout, c'est la diminution des recettes provenant des impôts directs destinés à alimenter les budgets provinciaux. Le pourcentage du recouvrement de ces impôts ne s'est élevé, en 1959, qu'à 50 %.

Ce phénomène n'est pas étonnant. Le jeune gouvernement malgache rencontre les mêmes difficultés que les gouvernements européens quand ils ont introduit les impôts directs. Il connaît les dangers que comporte cette situation et il s'emploie à prendre les mesures nécessaires pour améliorer la perception.

La formation d'une épargne locale et le volume des investissements privés demeurent peu importants. Ce phénomène non plus n'est pas étonnant, car l'augmentation du revenu individuel moyen s'exprime davantage par une consommation croissante, consommation qui dans la situation actuelle est couverte pour une bonne partie encore par des importations.

D'autre part, on ne doit pas oublier que le volume du capital malgache, tant public que privé, n'est pas encore suffisamment élevé pour pouvoir prendre en charge l'intégralité des investissements qui s'imposent.

En résumé, force est de constater que le développement nécessaire de l'économie malgache n'est pas possible sans une coopération multilatérale et l'apport de capitaux de l'extérieur.

2. *Les problèmes actuels de l'économie malgache*

a) *L'agriculture et l'élevage*

L'activité agricole reste, de loin, le secteur le plus important de l'économie malgache. Près de 90 % de la population habitent des communes rurales.

i) *L'agriculture vivrière* a, tout d'abord, une importance capitale pour l'approvisionnement du marché intérieur en produits alimentaires.

(1) Suivant la déclaration faite par le secrétaire d'État Miadana le 7 juin 1960 à la délégation.

Sur les hauts plateaux de l'intérieur, on trouve un peu partout des rizières fournissant une récolte d'environ 1 200 000 tonnes de paddy ⁽¹⁾. Elle suffit pour couvrir les besoins intérieurs et permet une exportation non négligeable.

Depuis plusieurs années, on constate une progression du riz comme aliment de base de la population, au détriment d'autres produits agricoles. Des efforts sont entrepris pour augmenter la production et étendre la surface cultivée. Les problèmes qu'il s'agit de résoudre afin d'atteindre ce but sont une amélioration du rendement, une meilleure irrigation d'une partie des surfaces. Les réalisations effectuées récemment, par exemple dans la région du lac Alaotra, peuvent servir de modèle pour les efforts futurs. L'amélioration n'est cependant pas possible sans s'attaquer à deux autres problèmes difficilement solubles, à cause des coutumes et traditions instaurées depuis longtemps : il s'agit d'une réforme de la propriété terrienne et d'une révision et rationalisation du système de commercialisation et de distribution, ceci également dans le but de protéger le cultivateur contre certaines pratiques qui ont pour résultat de diminuer son revenu.

Les exportations de riz se sont élevées en 1958 à 60 000 t, dont 12 000 t de riz de luxe. Il est vrai que, en 1959, les exportations sont tombées à la moitié, à la suite des ravages causés par le cyclone de mars 1959, et il a même fallu importer 40 000 t de riz en provenance du Vietnam pour assurer le ravitaillement de la population.

Toujours est-il qu'on peut escompter, dans les années normales, des exportations de l'ordre de 50 000 à 60 000 t de riz, en dehors du contingent de 15 000 t de riz de luxe, dont l'entrée en France est garantie. Il sera difficile aux producteurs malgaches de trouver des débouchés, étant donné la baisse des cours mondiaux et les prix de dumping pratiqués par certains pays d'Extrême-Orient.

Dans certaines parties de l'île, le *manioc* joue encore un rôle assez important comme aliment de base. En outre, une partie de la production de manioc est exportée, soit sous forme de manioc brut séché, soit sous forme de féculé, de farine ou de tapioca. En 1959, la valeur de l'exportation de ces produits a atteint plus de 200 millions de francs C.F.A. (0,8 million de dollars).

L'exportation de *maïs* a également augmenté. Cependant, il entre pour peu dans le volume total des exportations, alors que son importance pour le ravitaillement de la population malgache semble aller en augmentant.

L'agriculture malgache est aussi productrice de *canne à sucre*. L'exportation s'est élevée, en 1959, année du cyclone, à près de 32 000 t, pour

⁽¹⁾ Il faut diminuer le chiffre de paddy de 32 % environ pour obtenir la quantité de riz directement comestible.

une valeur de 1 milliard 145 millions de francs C.F.A. (4,6 millions de dollars). Dans une bonne année, la quantité disponible pour l'exportation pourra se situer entre 40 000 et 50 000 t.

Mentionnons encore la gamme des *légumes et fruits* : pommes de terre, haricots, pois chiches, pois du cap, lentilles, bananes, agrumes, raisins, pommes, poires, coings, etc., destinés avant tout à l'alimentation de la population, mais également, pour une partie non négligeable, en ce qui concerne les pois et haricots, à l'exportation. En 1959, la valeur totale des légumes et fruits exportés a atteint plus de 670 millions de francs C.F.A. (2,7 millions de dollars).

ii) *Les cultures industrielles* fournissent la grande majorité des produits d'exportation. Elles jouent donc un rôle capital pour l'économie du pays, qui dépend largement de l'allure de ces exportations pour pouvoir mener à bien sa politique de développement économique et social.

Le café prend une place très importante dans les exportations du pays. Sa part, dans le total des exportations, s'élève à près de 40 %. En 1958, la valeur des exportations de café a atteint près de 8 milliards de francs C.F.A. (32 millions de dollars), alors que, pour l'année suivante, ce chiffre est descendu à près de 6 milliards de francs C.F.A. (24 millions de dollars).

Si les dégâts provoqués par le cyclone de mars 1959 se font encore sentir à l'heure actuelle, les préoccupations des dirigeants malgaches se concentrent davantage sur les possibilités futures d'exportation; en effet, le café malgache bénéficiait jusqu'à présent d'une position privilégiée sur le marché français. Non seulement il était sûr d'y retrouver un débouché, mais encore la France rendait possible une meilleure rémunération des producteurs malgaches de café grâce à un prix se situant au-dessus du cours mondial. On redoute à Madagascar que le café malgache perde son marché privilégié sans, pour autant, obtenir d'autres débouchés sur les marchés des cinq autres pays membres de la Communauté économique européenne. Le même raisonnement vaut d'ailleurs pour les autres pays associés producteurs de café. On ne peut que répéter avec insistance ce qui a déjà été mis en relief dans le rapport présenté en novembre 1959, à la suite de la première mission d'étude et d'information, par M. Peyrefitte. Il est temps que les milieux européens responsables prennent conscience de la gravité du problème et s'efforcent d'y trouver une solution susceptible de dissiper les appréhensions de nos partenaires africains.

Mentionnons à ce propos que les principaux producteurs africains de café se sont récemment réunis afin d'examiner les possibilités d'assurer, par une action concertée, l'écoulement de leur production. Cette conférence a groupé non seule-

ment les pays producteurs de la zone franc, mais également des producteurs de la zone sterling.

Les régions situées au nord et à l'est de la Grande Ile sont les principaux producteurs du monde de *vanille*, laquelle occupe, de ce fait, la deuxième place des produits d'exportation. En 1959, les sorties de vanille, d'une quantité de près de 400 t, ont atteint la valeur de 2 milliards 225 millions de francs C.F.A. (9 millions de dollars). Cependant, pour l'année en cours, un tel résultat ne peut pas être espéré : d'une part, les vanilleraies ont beaucoup souffert des effets du cyclone; d'autre part, les cours mondiaux de la vanille sont depuis quelques mois en baisse.

Une autre épice, le *girofle*, produite dans la même région que la vanille et le café, occupe également une place importante dans l'exportation. Les sorties ont, en 1959, atteint une valeur de près de 1 milliard de francs C.F.A. (4 millions de dollars). Cependant, le girofle se ressentira, plus encore que la vanille et le café, des ravages du cyclone. D'autre part, le marché mondial de ce produit montre actuellement une tendance à la saturation, notamment à cause des stocks importants de Zanzibar, principal producteur mondial.

Parmi les autres produits, toujours des régions tropicales de Madagascar, il convient de citer le poivre et l'essence d'ylang-ylang.

La partie ouest de Madagascar produit d'excellentes *arachides de bouche* dont la culture peut être augmentée. En 1959, la valeur des sorties a dépassé 600 millions de francs C.F.A. (2,4 millions de dollars) pour une quantité de 10 500 t.

Le *sisal* est cultivé surtout dans le sud de la Grande Ile, région aride et pauvre. En 1959, plus de 10 000 t de fibres, pour une valeur de 459 millions de francs C.F.A. (1,8 million de dollars), ont été exportées.

La cueillette, ainsi que l'exportation du *raphia* ont progressé au cours des dernières années. En 1959, plus de 6 000 t, pour une valeur de près de 800 millions de francs C.F.A. (3,2 millions de dollars), ont été exportées.

La culture du *coton*, dans les parties ouest et sud-ouest du pays, est de date relativement récente. Cependant, les premiers résultats sont encourageants. Les travaux d'hydraulique agricole, notamment dans le delta du Mangoky, doivent permettre d'atteindre des chiffres de production appréciables. Toujours est-il que, pour l'instant, les débouchés extérieurs ne sont pas encore assurés. En revanche, l'industrie malgache du coton, travaillant pour les besoins du marché intérieur, devrait pouvoir absorber le gros de la production future.

iii) *L'élevage* : Lorsqu'on considère le chiffre très élevé du troupeau malgache, — plus de 7 millions pour les seuls bovins —, on devrait supposer que l'élevage est une des principales sources de richesse

de la Grande Ile. Cependant, comme l'a exprimé le secrétaire d'État Miadana au cours d'une réunion de la délégation, le 7 juin 1960, à Tananarive, « le revenu actuel en est dérisoire », par suite de méthodes pastorales défectueuses. Les produits de l'élevage (animaux vivants, viandes congelées et conserves de viandes) n'interviennent que pour 7 % dans le total des exportations.

Ici comme ailleurs, dans les pays en voie de développement, le bœuf est un signe extérieur du niveau social de son propriétaire plus qu'une ressource économique. L'élevage pastoral extensif, la qualité médiocre des races font que cet immense cheptel constitue davantage un fardeau qu'un poste actif du bilan économique du pays.

Depuis plusieurs années, les efforts en vue d'une rationalisation de l'élevage et de son intégration dans l'agriculture ont abouti à de premiers résultats concrets. La délégation a été particulièrement impressionnée par la réussite de la tentative faite dans la Sakaï, région des hauts plateaux, à plus de 100 kilomètres à l'ouest de Tananarive. La combinaison heureuse de cultures fourragères et d'élevage a démontré les immenses possibilités de l'élevage à Madagascar. Il reste, dans ce domaine, un effort considérable à faire auprès des éleveurs et des cultivateurs. Cela implique la formation rapide de spécialistes.

Ainsi, le ravitaillement en viande, source précieuse de protéine, de la population malgache, pourrait être mieux assuré, cependant que les exportations de viande congelée ou en conserves contribueraient heureusement à l'effort d'ensemble de développement.

b) *La pêche*

Il a déjà été dit au point b du paragraphe 1 que la pêche ne présente pour l'instant qu'une importance très faible. Dans la balance commerciale, on trouve un poste d'exportations de conserves de poissons et de crustacés, mais il est minime par rapport aux possibilités qu'offre la mer entourant l'île. La qualité des crustacés est cependant excellente.

Les Japonais viennent pêcher le thon dans le canal de Mozambique, au large de la côte ouest de Madagascar.

L'équipement malgache est à l'heure actuelle insuffisant pour la pêche en haute mer. Il s'agit de faire porter l'effort à la fois sur la formation des pêcheurs et sur l'emploi de plus grands bateaux et d'un outillage moderne.

c) *La production minière*

Une visite à la collection du ministère des mines et de l'énergie donne l'impression d'une très grande richesse et variété du sous-sol malgache. Malheureusement, jusqu'ici, peu de gisements minéraux

exploitables ont pu être découverts. Certes, la prospection de l'immense territoire de l'île est loin d'être achevée. Il est donc permis d'espérer que le sous-sol recèle encore des richesses susceptibles de contribuer à l'élévation économique et sociale du pays. Pour l'instant, quelques produits miniers seulement ont une importance, toute relative d'ailleurs, pour l'économie du pays.

En premier lieu, il convient de citer le *graphite*, dont des gisements importants se trouvent à plusieurs endroits de l'île, notamment près de la côte est. En 1959, l'exportation de graphite s'est élevée à plus de 11 000 t, pour une valeur de 255 millions de francs C.F.A. (1 million de dollars). S'il est vrai que la production pourrait être augmentée, les possibilités d'écoulement sont, à l'heure actuelle, restreintes, car le graphite, dans ses usages industriels, est menacé d'être remplacé par des produits synthétiques de substitution.

Il en est de même du *mica* qui, sous la forme du phlogopite, se trouve en plusieurs gisements assez importants, notamment au sud de l'île. Les exportations ont atteint, en 1959, avec 910 t, une valeur de 289 millions de francs C.F.A. (1,1 million de dollars). La menace sur le marché mondial vient, dans la situation actuelle, moins des produits synthétiques que du mica meilleur marché de l'Inde. Il est permis d'espérer qu'une action portant sur la standardisation des qualités produites aboutira à assurer un débouché stable au mica malgache.

Mentionnons encore le *beryllium industriel*, le *quartz piezo-électrique*, l'*uranothorianite*, le *zircon*, les *pierres semi-précieuses* et d'*ornementation*, qui complètent la gamme des produits du sous-sol malgache exploités et exportés.

Il existe également des gisements de *minerai de fer* et de *nickel*. Cependant, dans la situation actuelle, une exploitation ne paraît pas rentable. Il en est de même des *gisements houillers* de la Sakoa et des *bitumes* s'étendant sur une assez grande partie le long de la côte ouest. Il n'est toutefois pas exclu que ces gisements, dans la perspective de techniques nouvelles d'exploitation ou d'un progrès de l'industrialisation du pays même, ne soient appelés à jouer un rôle économique.

Les recherches de *pétrole*, dont les premières remontent à 1932, n'ont abouti à aucun résultat positif. Étant donné la structure géologique tourmentée du sous-sol de la côte ouest, sur laquelle se sont concentrés les efforts de prospection, on ne peut affirmer avec certitude qu'il n'existe point de gisements pétrolifères à Madagascar.

d) La production industrielle

Tout en étant une activité essentielle pour la vie de l'homme, l'agriculture ne peut résoudre ni le problème du sous-emploi, ni provoquer une augmentation suffisamment rapide du niveau de

vie. Au fur et à mesure que l'agriculture se modernise et se rationalise, une partie de la main-d'œuvre agricole est libérée. Les salaires payés aux employés de l'industrie contribueront à assurer un écoulement accru de la production agricole et des prix plus rémunérateurs à la population rurale. L'industrialisation est, de ce fait, un bien pour toute la population. Il convient de la favoriser autant que possible.

Pour réussir, et pour éviter des dépenses inutiles, il faut, comme l'expérience le prouve, travailler d'après un programme précis — il existe un ministère du plan — et disposer de sommes considérables, au moins au début, pour les investissements nécessaires.

A Madagascar, la production industrielle est encore peu importante par rapport à la production de l'agriculture et de l'élevage. Elle constitue un noyau qui permettra de compléter et de diversifier l'économie de la Grande Ile. Nous sommes en effet convaincus que le développement rural ne peut être atteint sans une expansion rationnelle et progressive du secteur industriel.

A l'heure actuelle, on trouve à Madagascar avant tout des industries de transformation sur la base des produits de l'agriculture. Il existe des conserveries de viande et de poisson, ainsi que des installations de congélation de viande, des rizeries, une petite industrie de conserves de fruits et légumes et de jus de fruit, des sucreries, des féculeries, une petite industrie cotonnière, une manufacture de tabac et de cigarettes, quelques ateliers de construction et de réparation mécaniques, une cimenterie, une filature et un tissage pour la fabrication de sacs (jute importé et uréna), etc. (1).

Il semble que, dans une première phase, les efforts doivent porter sur une extension de cette industrie, qui transformerait les produits agricoles et les matières premières du pays même.

Dans le cas de Madagascar — en raison de son éloignement tant des sources d'approvisionnement que des débouchés —, il apparaît plus logique d'exporter des produits d'une plus grande valeur et d'importer avant tout des biens d'équipement ou alors ceux des biens de consommation pour lesquels la production intérieure est insuffisante ou inexistante. D'autre part, le développement des industries de transformation exige des investissements moins massifs, étant donné les dimensions relativement faibles de ce type d'industrie. Par ailleurs, la question de la main-d'œuvre qualifiée se posera avec une moindre acuité pour de petites ou moyennes entreprises.

Dans l'intérêt de l'économie générale, une répartition judicieuse des nouvelles industries semble

(1) Il a déjà été question au paragraphe précédent de l'exploitation minière, notamment en ce qui concerne le graphite et le mica.

utile; une participation des principales villes situées dans les diverses régions malgaches peut contribuer à une évolution équilibrée. Cela s'impose aussi du fait que, tant sur le marché intérieur que sur celui de l'extérieur, les nouvelles entreprises se trouveront en compétition avec d'autres entreprises, s'efforçant d'atteindre des prix de production aussi bas que possible.

A plus long terme, il est permis d'entrevoir l'installation et le développement d'autres branches industrielles, notamment dans le cas de la possibilité d'une exploitation économique de certaines ressources du sous-sol malgache, dont il a déjà été question au paragraphe c ci-dessus. Les services du gouvernement malgache ont mis au point quatre projets d'industrie lourde, dont la réalisation n'est pas envisagée pour l'instant.

Le premier projet concerne un complexe dans la région de Valozoro, à partir d'un gisement de nickel et susceptible de produire du ferronickel. Le projet comporterait la construction d'une centrale hydraulique et d'une usine métallurgique. En dehors de la question de l'opportunité d'exécuter un si vaste projet en l'état actuel de l'économie malgache, les principaux obstacles sont l'incertitude des débouchés et l'importance relativement faible des gisements.

Un deuxième projet concerne la région de la Sakoa; il utiliserait les gisements de charbon, de minerai de fer, de calcaire et d'argile pour la production d'acier et de ciment. Cependant, la possibilité de le réaliser paraît encore plus lointaine que celle du premier projet, étant donné que les procédés techniques que cela exigerait ne sont pas encore mis au point et qu'une évaluation exacte des coûts n'a pas encore été effectuée.

Il en va de même du troisième projet, concernant la région des Antanifotsy. Le projet se base sur les gisements de lignite, de schiste bitumeux et de minerai de fer dans cette région et vise, lui aussi, l'installation d'une petite industrie sidérurgique pour les besoins locaux. Les procédés techniques permettant une exploitation économique de ces gisements ne sont pas encore applicables à l'échelle industrielle. Un calcul des coûts et de la rentabilité n'a pas encore été établi.

Le dernier projet concernant l'industrie lourde est celui de la région de Bealanana, près de la côte ouest du pays, qui envisage l'exploitation des gisements de bauxite, après construction d'un barrage. Les premiers stades de l'étude de ce projet ne sont pas encore dépassés.

Si donc ces projets plus ambitieux de l'installation de complexes d'industrie lourde ne présentent pas d'intérêt dans l'immédiat, ils démontrent qu'à long terme Madagascar est capable d'avoir une économie de plus en plus complète, à condition que les étapes précédentes, visant à la fois à une amélioration de la productivité agricole, à une

extension de l'industrie de transformation et à un perfectionnement de l'infrastructure, soient franchies.

e) L'infrastructure

Il est vrai que l'extrême diversité du climat et de la configuration géographique des différentes régions de Madagascar peut contribuer à un développement harmonieux de l'économie et, par là, à l'établissement de conditions de vie plus équilibrée. Mais en même temps, cette diversité est la cause de difficultés considérables. Dans les régions du sud et du sud-ouest, la préoccupation principale et constante est l'insuffisance des ressources en eau. En outre, sur une partie des hauts plateaux, l'élevage est entravé par l'absence d'eau pendant la période sèche. Il est donc impératif d'assurer un meilleur approvisionnement en eau de cette partie de l'île, tant pour étancher la soif des hommes et des bêtes que pour assurer de meilleures possibilités à l'agriculture. Si les réalisations faites dans ce domaine sont impressionnantes et témoignent souvent d'une grande ingéniosité des spécialistes en hydraulique, il n'en reste pas moins un grand effort à accomplir pour que ce but soit atteint. Les projets de ce genre sont dignes de tout appui technique et financier, car ils répondent à une nécessité à la fois économique et sociale.

Toujours dans le domaine hydraulique, il convient de mentionner les travaux d'hydraulique nécessaires pour obtenir un meilleur rendement dans l'agriculture. Dans certains cas, ces travaux peuvent prendre des proportions gigantesques, tel le projet du delta du Mangoky qui, grâce à un meilleur approvisionnement en eau d'une immense surface, doit fournir du travail et du pain à des dizaines de milliers de personnes.

Les travaux destinés à doter Madagascar d'un meilleur réseau de communications revêtent une non moindre importance pour l'avenir du pays. Souvent des régions productrices forment de véritables îlots à l'intérieur de la Grande Ile. L'évacuation de la production doit alors se faire dans des conditions extrêmement difficiles; le prix de revient des produits destinés à l'exportation se voit grevé d'un coût de transport intérieur considérable, avant même que ne commence le transport maritime. Ces travaux, qui ne s'amortissent qu'à très longue échéance, exigent tout particulièrement une aide de l'extérieur.

A ce propos, il ne faut pas oublier qu'en dehors de la construction le tracé et l'entretien d'une voie de communication présentent à Madagascar, et dans d'autres pays neufs, une importance relativement plus grande que dans nos pays européens. A première vue, c'est sur les routes et les ports — Tamatave, Majunga, Tulear, Diégo Suarez, Nossi-Bé, Fort-Dauphin — que doivent porter les efforts, étant donné qu'ils contribuent le plus directement

et le plus rapidement au développement général de l'île. En revanche, il n'est pas certain qu'une extension du réseau ferroviaire existant soit nécessaire. Il pourrait cependant être utile de raccorder les lignes existantes. Enfin, une voie navigable, le canal des Pangalanes, qui suit toute une série de lagunes le long de la côte est de l'île, peut voir accroître son importance et peut servir à la desserte des régions au sud de Tamatave qui ne disposent pas de véritables ports.

Un troisième aspect important de l'infrastructure est la production d'énergie. Bien que les ressources en combustibles minéraux soient limitées et que leur exploitation ne semble pas être économique à l'heure actuelle, Madagascar dispose de très importantes ressources hydrauliques dont l'utilisation ne fait que commencer. Il ne serait d'ailleurs pas rationnel de vouloir construire, dès à présent, des barrages et des centrales hydrauliques avant que l'utilisation de l'énergie produite ne soit assurée. Toujours est-il qu'au cours des prochaines années il faut s'attendre à une augmentation de la production énergétique, et ceci en tenant compte d'une évolution équilibrée des différentes régions malgaches.

CHAPITRE III

La république de Somalie

La république de Somalie est un nouvel État, issu de la fusion de l'ancien territoire sous tutelle des Nations unies, dont l'administration a été confiée, jusqu'au 1^{er} juillet 1960, à l'Italie, et de l'ancien protectorat britannique de Somaliland.

La délégation n'a visité — quelques jours avant son accession à l'indépendance — que le territoire qui était placé sous l'administration de tutelle de l'Italie.

1. Les données de base de l'économie somalie

a) Les données géographiques et démographiques

La Somalie, située sur la côte orientale de l'Afrique (1^o sud à 12^o nord de l'Équateur), a une superficie de 461 000 kilomètres carrés. (La superficie de la partie ex-britannique est de 175 000 kilomètres carrés.)

La population, dont près des deux tiers ne sont pas encore sédentaires, s'élevait en 1953, date du dernier recensement, à 1 253 000 habitants. (La population de la partie ex-britannique s'élève à environ 650 000 habitants.)

A part une région de végétation abondante comprise entre les deux rivières principales — l'Uebi Scebeli et le Giuba —, le pays est principalement couvert de steppes, de savanes et de zones prédésertiques.

Le climat est influencé par les moussons; la saison sèche s'étend de décembre à mars-avril (dans la plupart des années, il y a pauvreté de pâturages); la principale période des pluies se situe entre avril et juin-juillet.

b) Les données économiques

Étant donné que la majorité des habitants du pays sont des pasteurs nomades, l'élevage occupe la première place parmi les activités économiques.

Le cheptel s'élève à 1 million de bovins, 1,5 million de chameaux, 3 millions de chèvres et 650 000 ovins. Le revenu qu'en tire le pays est, par rapport à ce chiffre très élevé, extrêmement bas. Cela s'explique par le fait que le cheptel est considéré, en Somalie, comme dans beaucoup d'autres pays africains, davantage comme un signe de richesse et de prestige social que comme une source de revenus. Le manque d'eau dans une grande partie du pays entrave la rationalisation de l'élevage et la sédentarisation progressive de la population nomade.

L'agriculture, qui est essentiellement concentrée le long de la partie occidentale de la côte et dans la région située entre les deux rivières, comprend notamment les bananes, les céréales — maïs, doura, blé —, le manioc, le sésame, l'arachide, les haricots, la canne à sucre, le coton et le tabac.

L'activité industrielle est peu importante et se limite à un premier stade de transformation de certains produits de l'agriculture et de l'élevage.

La prospection du sous-sol n'a pas permis jusqu'ici de trouver des ressources minérales importantes.

La balance commerciale est déficitaire. Les importations se sont élevées en 1959 à 131 millions de somals (18,3 millions de dollars), les exportations à 106 millions de somals (14,8 millions de dollars).

c) Les données financières

Les recettes publiques ordinaires (impôts directs et indirects, droits de douane, etc.) ont augmenté de 32 millions de somals (4,5 millions de dollars) en 1950-1951, à 64 millions de somals (9 millions de dollars) en 1959, c'est-à-dire qu'elles ont doublé en moins de neuf ans.

Le total des dépenses s'élevait en 1959 à près de 113 millions de somals (15,6 millions de dollars); toutefois, en Somalie, il existait jusqu'à la fin du régime de tutelle deux budgets distincts : l'un du gouvernement, l'autre de l'administration de tutelle. Les dépenses figurant au premier budget se montent à 77 millions de somals (10,8 millions de dollars); celles figurant au deuxième budget à 35 millions de somals (4,9 millions de dollars). La contribution de l'État italien s'est donc élevée dans la même année à 43,5 millions de somals